

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les Produits Dangereux Canadien (RPD) (DORS/2015/17)

FDS n°: 088189 RUBIA OPTIMA 1500 5W-40

Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit RUBIA OPTIMA 1500 5W-40

Autres moyens d'identification

Code du produit 088189

Numéro GWO Substance/mélange Mélange

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées Huile moteur

Utilisations déconseillées Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TOTAL CANADA INC.

220, LAFLEUR LASALLE, QUEBEC

H8R 4C9

Tel: (514) 595-7579 or 1-800-463-3955

Fax: (514) 595-5950

Point de contact service HSE

Adresse e-mail ProductSafety@total.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-463-3955

Numéro de téléphone de l'entreprise +1 866 928 0789 (24h/24, 7d/7) +1 215 207 0061 (24h/24, 7d/7)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Provoque une légère irritation cutanée



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

Conseils de prudence - Intervention

Peau

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Conseil de prudence - Stockage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Autres informations

Propriétés physico-chimiques Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Propriétés environnementales Le produit peut former un film d'huile sur la surface de l'eau, ce qui peut empêcher

l'échange d'oxygène. Ne pas rejeter dans l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Mélange</u>

Nature chimique Huile minérale d'origine pétrolière.

Nom Chimique	NoCE	NoCAS	% en poids
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	265-157-1	64742-54-7	50<60
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic	265-169-7	64742-65-0	10<20
Reaction products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene, hydrogenated	605-315-2	163149-28-8	3<5
Reaction products of 1-decene, hydrogenated	-	68649-12-7	3<5
10-ethyl-12-heptyl-11,13-dimeth yltricosane; 8-ethyl-9,11-dimethyl-10-nonyln onadecane	604-767-8	151006-60-9	3<5
mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-transbutyl-4-hydroxyph ényl)propionate de C7-9-alkyle	406-040-9	125643-61-0	1<3
bis(nonylphenyl)amine	253-249-4	36878-20-3	1<3
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)]	298-577-9	93819-94-4	1<2.5
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex	457-320-2	۸	0.1<0.25



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

Informations complémentaires Produit

Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode

IP 346.

4. PREMIERS SECOURS

Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU

DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert

pendant le rinçage.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour

respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols peut provoquer une

irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une

personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. En

cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Le secouriste doit se protéger. Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas pratiquer le

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle au moyen d'un Pocket Mask® muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau Provoque une légère irritation cutanée. Peut produire une réaction allergique.

Contact avec les yeux Non classé d'après les données disponibles.

Inhalation Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration

peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de

l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Symptômes Pas d'information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins Traiter de façon symptomatique.



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dioxyde de carbone (CO2), poudre ABC. Mousse. Eau pulvérisée ou en brouillard. Moyen d'extinction approprié

Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu. **Unsuitable Extinguishing Media**

Risque particulier La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels

> que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène H2S. oxydes de

phosphore. Oxydes d'azote (NOx). Mercaptans. Oxydes de zinc.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à l'impact Aucun(e). Sensibilité à la décharge statique Aucun(e).

Équipement de protection spécial

contre le feu

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé pour le personnel préposé à la lutte ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Eloigner le personnel non concerné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Informations générales Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent

extrêmement dissantes. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une

ventilation adéquate. Eliminer toute source d'ignition.

Autres informations Voir Section 12 pour toute information supplémentaire.

Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher l'entrée dans les cours Informations générales

d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Essayer de prévenir la pénétration du

matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Si nécessaire, endiguer le

produit avec de la terre sèche, du sable ou d'autres matériaux similaires non combustibles.

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et Méthodes de nettoyage

fermés pour l'élimination. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir

section 13).



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Équipement de protection individuelle, voir section 8. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Prévention des incendies et des explosions

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Ne pas laver à fond avec:. Carburant. Solvant. Abrasif. Eviter les contacts prolongés et répétés avec la peau, ils peuvent provoquer des affections cutanées favorisées par des petites blessures ou des frottements avec des vêtements souillés. Eviter le contact prolongé et répété avec la peau, spécialement avec les produits en service ou usagés.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

stockage

Mesures techniques/Conditions de Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Stocker à température ambiante. Protéger de l'humidité. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Matières à éviter Oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Brouillard d'huile minérale : Limites d'exposition

USA: OSHA (PEL) TWA 5 mg/m3, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m3, STEL 10 mg/m3, ACGIH

(TLV) TWA 5 mg/m3 (hautement raffinée).



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

Légende Voir section 16

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites

d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une

atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

Mesures de protection individuelle, comme le port d'un équipement de protection individuelle

Informations générales Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant

d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Les recommandations sur les équipements de protection individuelle (EPI) s'appliquent au produit EN L'ETAT. En cas de mélange ou de formulation, il est conseillé de contacter les fabricants de ces EPI.

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

Protection des mains Gants résistants aux hydrocarbures: Caoutchouc fluoré. Caoutchouc nitrile. Veuillez

observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures,

d'abrasion et le temps de contact.

Protection respiratoire Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation. Lorsque les travailleurs sont

confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire muni d'une cartouche combinée vapeurs/particules. Attention! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux

réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

Aspect limpide

Couleur Pas d'information disponible

État physique @20°C liquide
Odeur caractéristique

Seuil olfactif Pas d'information disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode

pH Non applicable



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

Pas d'information disponible

Point/intervalle de fusion Pas d'information disponible

Point/intervalle d'ébullition Pas d'information disponible

Point d'éclair >= **225** °C Pas d'information disponible ASTM D 92 >= 437 °F ASTM D 92.

Taux d'évaporation

Limites d'inflammabilité dans l'air

supérieurePas d'information disponibleinférieurePas d'information disponiblePression de vapeurPas d'information disponiblePassité de vapeurPas d'information disponible

Densité de vapeurPas d'information disponibleDensité relative0.875@ 15 °C

Hydrosolubilité Insoluble
Solubilité dans d'autres solvants Insoluble
Pas d'information disponible

logPow Pas d'information disponible

Température d'auto-inflammabilitéNon applicable **Température de décomposition**Pas d'information disponible

 Viscosité, cinématique
 86 mm2/s
 @ 40 °C
 ASTM D445

 14.4 mm2/s
 @ 100 °C
 ASTM D445

Propriétés explosives Non-explosif
Propriétés comburantes Non applicable

Possibilité de réactions Aucune dans les conditions normales d'utilisation

dangereuses

Autres informations

Point de congélation Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u> Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

<u>Stabilité chimique</u> Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Aucune

dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition,

les flammes, l'électricité statique. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Oxydants forts.

<u>Matières incompatibles</u> Oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des

suies. oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NOx). Mercaptans. Les produits de combustion contiennent des oxydes de soufre (SO2 et SO3) et du sulfure d'hydrogène

H2S. Oxydes de zinc.



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations concernant les voies d'exposition possibles

Symptômes Pas d'information disponible.

Contact avec la peau Provoque une légère irritation cutanée. Peut produire une réaction allergique.

Contact avec les yeux Non classé d'après les données disponibles.

Inhalation Non classé d'après les données disponibles. L'inhalation de vapeurs à haute concentration

peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Non classé d'après les données disponibles. L'ingestion peut provoquer une irritation de

l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets différés, immédiats et chroniques d'une exposition à court-terme et à long-terme

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Orale Non classé d'après les données disponibles

Dermale Non classé d'après les données disponibles

Inhalation Non classé d'après les données disponibles

Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD 420)	LD50 > 5000 mg/kg bw (rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5.53 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)
Reaction products of 1-decene, 1-dodecene and 1-octene, hydrogenated 163149-28-8	LD50 5000 mg/kg bw (rat - OECD 403)	LD50 2000 mg/kg bw (rat - OECD 402)	
Reaction products of 1-decene, hydrogenated 68649-12-7	LD50 > 5000 mg/kg (Rat - OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg (Rabbit - OECD 402)	LC50 (4h) > 5000 mg/m³ (Rat - Aerosol - OECD 403)
10-ethyl-12-heptyl-11,13-dimethyltri cosane; 8-ethyl-9,11-dimethyl-10-nonylnona decane 151006-60-9	LD50 5000 mg/kg bw (rat)	LD50 2000 mg/kg bw (rat - OECD 402)	LC50(4h) 5mg/L (rat - OECD 403)
mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-transbutyl-4-hydroxyphényl	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

)propionate de C7-9-alkyle 125643-61-0			
bis(nonylphenyl)amine 36878-20-3	LD50 > 5000 mg/kg (Rat - OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)] 93819-94-4	LD50 2600 mg/kg (Rat)	LD50 > 3160 mg/kg (Rabbit - OECD 402)	LC50(1h) > 2 mg/l (Rat - OECD Test Guideline 403)
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 425)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat - OECD 402)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Non classé d'après les données disponibles. Le fournisseur d'un ou plusieurs composants entrant dans la formulation indique qu'il dispose des données sur le(s) composants et/ou des mélanges similaires confirmant qu'au taux d'utilisation appliqué aucune classification pour la corrosion oculaire n'est requise.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Non classé d'après les données disponibles. Contient une (des) substance(s)

sensibilisante(s). Peut produire une réaction allergique.

Non classé d'après les données disponibles.

Non classé d'après les données disponibles. Lors de l'utilisation dans les moteurs, l'huile est contaminée par de faibles quantités de produits de combustion. Les huiles moteurs usagées ont occasionné des cancers de la peau sur des souris lors de leur application répétée ou continue. Le contact occasionnel de l'huile moteur usagée avec la peau ne devrait pas provoquer d'effets graves sur l'homme à condition de l'éliminer par un nettoyage efficace à l'eau et au savon.

Toxicité pour la reproduction Effets sur les organes-cibles

(STOT)

STOT - exposition unique TSOC - exposition répétée Danger par aspiration

Non classé d'après les données disponibles.

Aucun à notre connaissance.

Non classé d'après les données disponibles. Non classé d'après les données disponibles. Non classé d'après les données disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<u>Écotoxicit</u>é

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et	Toxicité pour les
			les autres invertébrés	microorganismes
			aquatiques.	



Date de la version précédente:non applicableDate de révision:2018-07-07Version1

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	EL50 (48h) > 100 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata - OECD 201)	LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic 64742-65-0		LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) > 10000 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
Reaction products of 1-decene, hydrogenated 68649-12-7	EL50 (72h) > 1000 mg/l (WAF - Scenedesmus capricornutum - static - OECD 201)	LC50 (96h) > 1000 mg/l (WAF - Oncorhynchus mykiss - semi static)	EL50 (48h) > 1000 mg/l (WAF - Daphnia magna - static - OECD 202)	
10-ethyl-12-heptyl-11,13-dim ethyltricosane; 8-ethyl-9,11-dimethyl-10-non ylnonadecane 151006-60-9				EC50(16h) 10000 mg/L
mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-transbutyl-4-hydrox yphényl)propionate de C7-9-alkyle 125643-61-0	EC50 (72h) > 3 mg/l (Scenedesmus sp OECD 201)	LC50 (96h) > 74 mg/l (Brachydanio rerio - semi static - OECD 203)	EC50(24h) > 100 mg/l (Daphnia magan - OECD 202)	
bis(nonylphenyl)amine 36878-20-3	EC50 (72h) > 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus - OECD 201)	LC50 (96h) > 100 mg/l (Brachyanio rerio - OECD 203)	EC50 (48h) > 100 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)] 93819-94-4	EbC50 (96h) 2.1 mg/l Selenastrum capricornutum (OECD 201)	LC50 (96h) 4.5 mg/l Oncorhynchus mykiss (OECD 203)	EL50 (48h) 5.4 mg/l Daphnia magna (OECD 202)	
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex	EC50 (72h) 14 mg/l (Selenastrum capricornutum - OECD 201)	LL50 (96h) 94.8 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EL50 (48h) 50 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
		aquatiques.		moroorgamomes
Distillats paraffiniques lourds		NOEL (21d) 10 mg/l	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l	
(pétrole), hydrotraités		(Daphnia magna - QSAR	(Oncorhynchus mykiss -	
64742-54-7		Petrotox)	QSAR Petrotox)	
Distillates (petroleum),		NOEL (21d) 10 mg/l	NOEL (14/28d) > 1000 mg/l	
solvent-dewaxed heavy		(Daphnia magna - OECD	(Oncorhynchus mykiss -	
paraffinic		211)	QSAR Petrotox)	
64742-65-0				
Reaction products of		NOELr(21d) 125 mg/l		
1-decene, hydrogenated		(Daphnia magna)		
68649-12-7				



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

Effets sur les organismes terrestres Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit Pas d'information disponible.

logPow Pas d'information disponible

Informations sur les composants

Nom Chimique	log Pow
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	- -
Reaction products of 1-decene, hydrogenated 68649-12-7	5
mélange d'isomères de: 3-(3,5-di-transbutyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle 125643-61-0	9.2
bis(nonylphenyl)amine 36878-20-3	7.7
bis(dithiophosphate) de zinc de bis[O-(6-méthylheptyle)] et de bis[O-(sec-butyle)] 93819-94-4	0.9
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex	5.1

Mobilité

Sol Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le

sol.

AirIl y a peu de pertes par évaporationEauLe produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Autres effets néfastes

Informations générales Pas d'information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Dispose of in accordance with all applicable national environmental laws and regulations. Dans la mesure



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Autres règlements : Normes fédérales canadiennes inexistantes; cependant, les installations fédérales

d'élimination des rebuts sont généralement limitées à 15 mg/L pour l'ensemble des huiles et

des graisses. Il pourrait exister des normes provinciales et celles-ci devraient être demandées au moment où les autorités sont averties.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des

déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG non réglementé

DOT non réglementé

MEX non réglementé

<u>ICAO/IATA</u> non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

ADR/RID non réglementé

ADN non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du Canada (DORS/2015/17) et la fiche de données de sécurité (FDS) contient toute l'information requise en vertu du RPD

Inventaires Internationaux Toutes les substances contenues dans ce produit sont listées ou exemptées

d'enregistrement dans les inventaires suivants :

Canada (DSL/NDSL) États-Unis (TSCA)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA
HMISDanger pour la santé 0 Inflammabilité 1
Danger pour la santé 0 Inflammabilité 1Instabilité 0
Danger Physique 0Danger particulier. -
Protection individuelle
X



Date de la version précédente: non applicable Date de révision: 2018-07-07 Version 1

Date de révision: 2018-07-07

Révision Publication initiale

Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique) UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de

composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

NTP = National Toxicology Program = Programme National de Toxicologie

Section 8

TWA (Time Weight Average): Valeur moyenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limits): Valeur limite d'exposition à court terme

+ Produit sensibilisant * Désignation de la peau
C: Cancérogène R: Toxique pour la reproduction

Ceiling: Valeur Limite Plafond

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité